



HAL
open science

**François Menant. - Campagnes lombardes au moyen âge.
L'économie et la société rurales dans la région de Bergame, de
Crémone et de Brescia du Xe au XIIIe s. Rome, Ecoles Franç.
d'Athènes et de Rome, 1993. 1003 pp (Bibl. Ecoles Franç.
d'Athènes et de Rome, 281)**

Martin Aurell

► **To cite this version:**

Martin Aurell. François Menant. - Campagnes lombardes au moyen âge. L'économie et la société rurales dans la région de Bergame, de Crémone et de Brescia du Xe au XIIIe s. Rome, Ecoles Franç. d'Athènes et de Rome, 1993. 1003 pp (Bibl. Ecoles Franç. d'Athènes et de Rome, 281). Cahiers de civilisation médiévale, 1996, 39 (155), pp.291-293. <halshs-01332115>

HAL Id: halshs-01332115

<https://shs.hal.science/halshs-01332115v1>

Submitted on 15 Jun 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

François Menant. — *Campagnes lombardes au moyen âge. L'économie et la société rurales dans la région de Bergame, de Crémone et de Brescia du Xe au XIIIe s.* Rome, Ecoles Franç. d'Athènes et de Rome, 1993.

Martin Aurell

Citer ce document / Cite this document :

Aurell Martin. François Menant. — *Campagnes lombardes au moyen âge. L'économie et la société rurales dans la région de Bergame, de Crémone et de Brescia du Xe au XIIIe s.* Rome, Ecoles Franç. d'Athènes et de Rome, 1993.. In: Cahiers de civilisation médiévale, 39e année (n°155), Juillet-septembre 1996. pp. 291-293;

http://www.persee.fr/doc/ccmed_0007-9731_1996_num_39_155_2656_t1_0291_0000_3

Document généré le 02/06/2016

croisés du début du siècle (Damas, Crac, Margat). Il y a cependant des différences dues notamment au fait que l'architecture musulmane est surtout urbaine et ne présente pas l'aspect résidentiel développé chez les chrétiens.

Le dernier chapitre propose une comparaison entre la Terre sainte et l'Occident. L'A. y évoque le problème si souvent débattu de l'influence des châteaux croisés sur l'Occident et souligne qu'il n'y a dans ce domaine rien d'évident. Il considère que l'on ramène des croisades de nouvelles techniques d'attaque (sape et machines), mais pas de nouvelles théories d'architecture militaire. Dans les deux mondes, il y a réponse à la poliorcétique avec des similitudes (facture des tours, abandon parfois du donjon) ou des différences (tours supportant l'artillerie, défense par bretèches du haut des courtines inconnues en Occident). Plutôt que de parler d'influences de l'Orient sur l'Occident, il faut reconnaître que ce sont les circonstances et les expériences qui sont dans les deux mondes les facteurs décisifs.

En appendice, l'A. présente le texte relatif à la construction du château de Saphet (*De constructione castris Saphet*), document majeur pour la connaissance de ce site, mais aussi de la mentalité. Une bibliographie complète l'ensemble.

Des photographies dont certaines en couleur, des plans, des coupes, une restitution du Crac, une carte générale soutiennent les propos.

Hugh Kennedy donne une très bonne vue d'ensemble de la fortification de Terre sainte. Il permet de bien comprendre à la fois la mise en place de cette architecture et son évolution typologique et chronologique. Le grand mérite de ce travail est de proposer en plus des comparaisons d'une part avec l'Occident, d'autre part avec le monde musulman. Il ressort à ce sujet deux éléments fondamentaux. Le premier, c'est la similitude qui existe entre les trois mondes (Occident, Terre sainte, musulmans) avec notamment l'importance de la période 1180-premières décennies du XIII^e s. où l'on constate une évolution très rapide de l'architecture militaire. Le second, c'est de montrer que la Terre sainte ne joue pas pour l'Occident le rôle fondamental d'inspiration qui lui a été toujours assigné; on ne retient pas, p. ex., dans l'Ouest les bretèches et les tours destinées à porter l'artillerie de jet alors que rien ne s'y opposerait dans un contexte d'influences. On constate bien que face à un problème, à savoir contrer les progrès de la

poliorcétique, on sait, dans les deux mondes, proposer des solutions qui relèvent de circonstances particulières et non d'un contexte d'influences.

Philippe DURAND.

François MENANT. — *Campagnes lombardes au moyen âge. L'économie et la société rurales dans la région de Bergame, de Crémone et de Brescia du X^e au XIII^e s.* Rome, Écoles franç. d'Athènes et de Rome, 1993. 1003 pp. (Bibl. Écoles franç. d'Athènes et de Rome, 281).

Les grands centres urbains ont longtemps accaparé l'attention des historiens du nord de l'Italie. Réduites à la portion congrue par des médiévistes que fascinait le succès des villes entreprenantes de la vallée du Pô, les campagnes lombardes méritaient de sortir de l'ombre. C'est fait grâce à cette thèse d'État à l'ancienne, bâtie comme une solide et immense monographie régionale, centrée sur un petit pays regroupant les quatre grands ensembles naturels de la Lombardie : montagne, colline, haute plaine sèche et basse plaine humide. Clarté de l'expression, rigueur de l'organisation et fermeté de l'érudition caractérisent cette belle étude, fondée sur des sources abondantes. Quelque 350 chartes (originales, pour la plupart, en l'absence de cartulaires) pour les IX^e-X^e s., un millier pour le XI^e, 5000 pour le XII^e, période faisant l'objet d'un traitement particulièrement approfondi, et 10000 pour le XIII^e permettent de combler la lacune de sources narratives; des censiers, des statuts communaux et des enquêtes judiciaires complètent ce tableau documentaire.

Les villages lombards se trouvent sous l'emprise des cités, qui contrôlent un vaste *contado*. Aux X^e et XI^es., les évêques, forts de leurs prérogatives régaliennes confirmées par les diplômes impériaux, sont les maîtres politiques de ces territoires. Ils sont remplacés, dès la fin du XII^e s., par les communes libres à la tête de leur cité : leurs dirigeants cherchent à unifier administrativement le *contado*, qui apparaît encore comme un enchevêtrement de seigneuries; ils y parviennent lors de la paix de Constance (1183). La violence des luttes entre factions urbaines est accrue par l'entrée en scène de l'empereur et par la constitution des partis guelfes et gibelins; elle se

retrouve dans les campagnes, où les exilés citadins (*forusciti*) entretiennent une guerrilla diffuse contre les hommes ayant pris le pouvoir municipal. Les guerres entre cités, en particulier Milan et Brescia, son alliée fidèle, contre Crémone, se répercutent dans le monde rural. Elles deviennent si destructrices au XIII^e s. que, ajoutées à la surcharge fiscale venue des villes, elles provoquent un important exode des paysans vers les cités. L'un des intérêts de cet ouvrage est d'avoir montré tous les liens politiques et économiques que tisse la domination de la ville sur la campagne.

Dès le X^e s., l'agriculture lombarde est en pleine expansion. Bonification des marais, mise en place de canaux pour l'irrigation, défrichement de la forêt, tout en respectant les saulaies et châtaigneraies, source d'appoint appréciable pour l'alimentation, progrès de la viticulture et diffusion du froment sont à l'origine d'une réussite exemplaire. La transhumance des ovins prend une ampleur considérable, bien supérieure à la simple remue entre vallées et alpages voisins; elle couvre l'ensemble des préalpes. Ces nouveaux systèmes voient le jour grâce à un fort esprit communautaire, qui enserré les initiatives privées dans un ensemble collectif. La concentration de l'habitat répond à cette mentalité. Le modèle de l'*incastellamento* latial se retrouve, à quelques nuances près, en Lombardie : l'A. insiste, néanmoins, sur la continuité des sites par le regroupement des populations dans de vieilles agglomérations. Liée à ce phénomène, l'apparition des premières franchises, dès 1118, est encouragée par Crémone et Brescia qui étendent leur influence dans la région. Mouvement communal et peuplement répondent, parfois, à la même volonté politique de défense frontalière ou de sécurité des routes. Les paysans, dans leur bourg fortifié, sont désormais encadrés par une garnison à la solde de la commune urbaine : des hommes nouveaux, aux noms de type plébéien la composent. « Pour ces cavaliers sortis du peuple, le métier des armes et l'allocation d'un lot de terres constituent une promotion sociale; *mutatis mutandis*, cette ascension rappelle de bien près celle des vavasseurs du XI^e s. » (p. 96). Ce point de vue, étayé par une solide étude prosopographique et onomastique, s'inscrit en faux vis-à-vis d'une tendance historiographique actuelle visant à nier l'origine alleutière, voire servile, de bien des *milites*.

La société connaît, dès les années 1030, une bipartition entre chevaliers libres et paysans (*rustici*), dont le statut s'uniformise dans une soumission égalisante. L'appropriation seigneuriale du *districtus* ou ban tire davantage ses origines des anciennes immunités, interdites aux officiers publics, et de la privatisation des immenses domaines royaux, que de la construction de châteaux. Les alleutiers (*arimanni*), qui ne parviennent pas à intégrer la chevalerie, tombent sous la coupe du tribunal du seigneur qui se substitue alors au plaid comtal. La justice est rendue, de façon expéditive, mais sans cruauté, par le seigneur et les gastalds, ses délégués. Aux XI^e et XII^e s., elle se termine par l'expropriation de gages ou le versement d'amendes aux faibles montants. Une des riches enquêtes qui fonde le chapitre sur la justice traduit toute la proximité, voire la familiarité, qui peut exister entre justiciers et justiciables, mettant en scène un gastald qui invite à la taverne l'un des paysans qu'il vient de frapper d'amende. Nous ne suivons, cependant, pas l'A. quand il présente la taxe perçue sur un mari trompé comme une « scène de Guignol » ou un « tour bonasse » (p. 443) : la *cugucia*, l'amende pour la victime de l'adultère de sa propre femme, est institutionnalisée à la même époque, devenant récognitive de servitude en Catalogne. Au XIII^e s., le système judiciaire évolue dans le sens de la multiplication et la sauvagerie des mutilations et condamnations à mort : cette « terrifiante escalade de la cruauté » est due à l'influence de la législation urbaine, touchée par le droit romain renaissant, qui substitue la peine corporelle à l'indemnisation pécuniaire, ainsi qu'à la férocité des guerres entre cités qui se répercute dans les campagnes. L'évolution de la justice est significative du parcours de la société globale.

Le XIII^e s., même s'il fixe le statut de certains paysans dans l'*adscriptio* romanisante, l'attachement à la glèbe, ne reste pas moins une période de libertés. Les communes rurales s'organisent et parviennent à démanteler la puissance seigneuriale. Rachat individuel ou collectif aboutit à l'obtention de franchises villageoises; les consuls exercent désormais la justice. Il n'empêche que l'endettement de ces communautés rurales à l'égard de riches citadins est important. Uni à la lourde fiscalité qu'imposent les gouvernements urbains à leur contado, il aboutit à la prolétarianisation, propre à la paysannerie lombarde de l'époque moderne.

L'aristocratie est présentée sous l'angle, fort original, des relations féodo-vassaliques. L'A. parle de l'importation de la féodalité à l'époque carolingienne; il se pourrait, toutefois, qu'il donne une interprétation abusive du capitulaire de Quierzy (877) qui n'a pas instauré l'hérédité des fiefs, comme le veut une opinion fort répandue, mais tout simplement accordé, à quelques vassaux particulièrement fidèles, qu'ils les transmettent, en récompense, à leur fils (p. 565). Un système « préféodal », fondé sur l'investiture sous les formes juridiques de l'emphytéose ou du précaire, se met alors en place. Mais la véritable naissance de la féodalité lombarde intervient dans la révolution des années 980-1040, qui voit les évêques s'attacher de nombreux *milites*, devenus leurs vassaux. La loi, édictée en 1037 par Conrad II, fixe les contours institutionnels de la féodalité et, du coup, établit la noblesse en tant qu'ordre. Ce n'est qu'à la fin du XII^e s. que l'influence du droit savant finit par enrichir le cérémonial de cette féodalité, jusqu'alors dépourvu d'hommage.

Le modèle lombard ne détonne, en somme, guère dans l'ensemble de l'Occident des XI^e-XIII^e s. Il montre, encore une fois, combien l'idée d'une spécificité « féodale » en Méditerranée mérite d'être nuancée.

Martin AURELL.

Francine MORA-LEBRUN. — *L'« Énéide » médiévale et la chanson de geste*. Paris, Champion, 1994, 320 pp. (Nouv. bibl. du moyen âge, 23).

L'ouvrage issu de la thèse de doctorat de Francine Mora-Lebrun arrive à point pour relancer dans le monde des médiévistes un problème qui remonte aux origines de leur discipline : le « secret » (Robert Lafont) de la « naissance » (André de Mandach) de la « chanson de geste » (locution relativement tardive, souligne l'A., pour désigner « la geste » ou le résultat de l'action de « chanter de geste »).

Certes, là n'est pas le propos affiché de l'A. : conformément au titre, il s'agit de mettre en lumière l'influence virgilienne sur les antécédents de notre littérature épique. Heureusement, l'intérêt de cette recherche de grande ampleur ne se borne pas à ce qui, à la limite, pourrait n'apparaître que comme un prétexte : l'étude implique

une comparaison latente, mais constante, entre deux littératures, l'une latine (pas forcément « savante » pour autant), l'autre en langue romane.

À vrai dire, on pourrait se demander, en préalable, si la comparaison est possible, voire licite, entre deux faits littéraires si différents : l'un qui s'échelonne du IV^e s. (avec Prudence) au XIII^e (jusqu'à Raoul le Tourtier) et dont le caractère hétérogène l'emporte sur l'aspect plus ou moins épique, l'autre qui en apparence surgit spontanément sous sa forme écrite à l'aube du XII^e s. et manifeste sa continuité et sa constance à travers un « développement » (A. de Mandach) qui le conduira jusqu'au XIV^e. Paradoxalement, c'est donc l'étude approfondie de ces différences qui nous donne l'occasion de passer en revue des œuvres généralement méconnues des latinistes et peu connues des romanistes, puisqu'elles prennent place précisément entre les âges d'or de la latinité et de la romanité, ce qui leur fait donner le nom de « médio-latines ».

Or cette revue s'avère passionnante, parce qu'en regroupant ces *membra disjecta* d'une survivance classique, elle nous apprend beaucoup sur le statut de la littérature de ces « Dark Ages » qui constituent le véritable « moyen âge ». Sur les rapports aussi entre culture, enseignement et littérature, entre littérature et public et, finalement, entre littérature et société, dans des périodes intermédiaires comme celle-ci. Intermédiaires à tous points de vue : de la langue, d'abord; de l'État, ensuite; plus généralement de la culture ou des cultures, nationales ou héritées. Bref, c'est en définitive à une vision panoramique d'histoire et de généalogies culturelles que nous convie l'A., pour notre instruction et pour notre plaisir.

D'ordonnance parfaite, l'ouvrage se compose de trois parties de trois chapitres chacune : « Métamorphoses de l'*Énéide* au sein du genre épique » (jusqu'à Grégoire de Tours) — « L'épopée médio-latine carolingienne et la chanson de geste » (jusqu'au *Waltharius*) — « L'épopée hymnique : à la recherche de nouveaux rythmes » (problèmes d'évolution et de transmission des formes, du latin tardif aux langues romanes, le français essentiellement).

On comprend bien le souci qui a fait détacher cette troisième partie de l'ordre chronologique des précédentes : la difficulté, voire la quasi-impossibilité de mener de front l'étude de la « substance du contenu » et celle de la